Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil d'école
jeudi 5 juin 2025

Personnes présentes:

Représentants Mairie : Mme QUEMERE

Représentante Service Enfance : Mme TUON

DDEN : Mr JOUHANNEAU

Représentants de parents : Mr FRESNARD, Mme LEFORT , Mme MENOU, Mme COURTAS , Mme PICARD PHILIPPON, Mr HEURTEAU

Représentantes ATSEM : Mme CITERNE , Mme AIRIAU

Enseignants : Mme SIMON, Mme LE BRECH-PRAUD, Mme LEHAUT, Mr SCHWEITZER, Mme PETIT, Mme MAGUET (Directrice)

Excusés : Mme MORIN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mr ENTEME (Maire de Monnières), Mme CARTRON et Mme JAUZELON, Mr MADAWJESKI (enseignants)

Après un tour de table durant lequel chacun s'est présenté, la directrice remercie les personnes présentes et rappelle les règles de fonctionnement d'un conseil d'école : dialogue dans le respect de chacun avec comme recherche commune l'intérêt des enfants.

- **Approbation du PV du 2ème conseil d'école**

Il est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention des délégués du conseil d'enfants de l'école**

Intervention des élèves (voir en annexe le tableau récapitulatif de leurs interventions).
Remarque : l'usage des bâtons autre que pour la construction de cabanes peut être dangereux. L'idée d'un local pour ranger les bâtons pour un usage unique de constructions de cabanes est envisagé par les animateurs.
Le toboggan pour la cour élémentaire ainsi que le théâtre de verdure dans le cadre du PEDT sont-ils envisagés ? C'est en cours de budgétisation d'après Mme QUEMERE.

- **Bilan des projets et activités de l'année**

Plan Phare :

Cette année, nous avons dû mettre en place trois fois la méthode appelée « méthode de la préoccupation partagée ».
C'est une méthode non blâmante. On va voir l'élève cible (intimidé). Il y a des élèves témoins (neutres) et un ou plusieurs intimidateurs présumés.
Elle consiste à faire des entretiens individuels. Avec l'enfant cible : 20 à 30 minutes ; faire le point et le rassurer. Entretien avec la famille de l'enfant cible au début et à la fin.
Pour les témoins et intimidateurs présumés : entretien de 2 à 3 minutes, discret sur un temps de récré. Le but est de l'amener à être empathique. Si l'enfant n'a rien remarqué, on lui demande d'observer pour un futur entretien. Si l'enfant a remarqué, on lui demande de trouver des solutions pour que l'autre enfant aille mieux. Toute solution est bonne.
On demande à l'intimidateur présumé de trouver des solutions pour que l'enfant cible aille mieux. On ne prévient pas la famille.

C'est une méthode très courte environ 10 jours.
On peut faire appel à un pôle ressources si la situation de l'élève intimidé ne s'améliore pas.
Remarque : L'équipe enseignante fait aussi un lien quotidien avec le pôle enfance.

Semaine SRAV/APS

Durant la semaine du 12 au 16 mai, l'école a organisé, avec l'aide des parents disponibles, des ateliers d'apprentissage pour développer l'autonomie à vélo et des ateliers pour apprendre à porter secours. Les activités étaient adaptées selon l'âge des enfants. Ils ont ainsi pu suivre un programme d'apprentissage réparti en 3 blocs : savoir pédaler/tourner/ freiner, savoir circuler et savoir rouler à vélo sur la voie publique. Parallèlement, les enfants ont participé à des activités de découverte des principes simples pour secourir : protéger ou se protéger, alerter et intervenir face à une situation à risques et pouvant se produire aussi bien à l'école que dans la sphère privée ou encore dans l'espace public.

Par ailleurs , toujours dans le cadre du SRAV ,des séances d'APC sont organisées pour les élèves de CM1 et CM2. Encadrés par les 2 enseignants , les enfants sortent par petits groupes de 5-6 élèves pour effectuer un circuit sur route. Une grande sortie sera réalisée avec les enseignants de CM1/CM2 et des parents accompagnateurs le jeudi 3 juillet pour réinvestir le travail réalisé.

Cette semaine à thèmes sera renouvelée l'an prochain, en parallèle du programme CSMA. En effet, le 13 mai 2025 a eu lieu une réunion d'informations auprès des 16 communes du territoire sur le nouveau dispositif proposé par la Communauté d'agglomération sur des prestations de formation autour du Vélo par Mme LECRY en charge du pôle mobilité.

L'école s'est inscrite pour l'an prochain afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par la CSMA pour les classes du CP au CM2.

Ateliers Philo

Tout au long de cette année, avec l'intervention d'une enseignante spécialisée, les élèves de CE1 et CE2 ont participé à des ateliers « Philo ». En lien avec les programmes de l'école élémentaire, ces séances visent à développer le langage et l'écoute en collectif et surtout l'apprentissage d'une discussion réflexive impliquant un partage autour de questions existentielles afin de penser ensemble notre rapport au monde et aux autres. Cela implique d'explorer des questionnements, de confronter ses idées et de structurer sa pensée.

Les thèmes de la liberté, de l'altérité et du bonheur ont été abordés et la question « qu'est-ce que grandir ? » a été soulevée. Ce n'était pas un exercice facile mais les enfants ont expérimenté et progressé petit à petit.

Cette expérience très riche sera reconduite l'année prochaine pour toutes les classes élémentaires et de grande section de maternelle.

Intervention de Mme LEHAUT :

L'infirmière scolaire est venue 3 fois en classe de GS pour aborder les compétences psychosociales, qui rejoint la thématique des ateliers « philo ». En rituel, l'humeur du jour permet de réinvestir ce qui a été abordé.

Ecole Dehors et Ateliers Potager

Trois classes de l'école ont expérimenté l'Ecole du Dehors.

Interventions Mme LE BRECH-PRAUD et Mme MAGUET :
Les élèves de MS ont réalisé des ateliers dans le potager et dans la cour de l'école.
Les enfants de CE1 et de CE2 se sont rendus dans un petit sous-bois à proximité de l'école pour écouter des histoires en pleine nature, participer à un petit conseil de classe, construire des mini cabanes pour des figurines qu'ils

ont ensuite dessinées dans leur petit carnet d'observations. Ils en ont profité pour construire des cabanes pour eux-mêmes .
Des ateliers « jardinage » se sont aussi déroulés au fil de l'année et maintenant l'activité bat son plein avec l'arrivée des beaux jours. Le partenariat engagé avec le centre de loisirs et la petite crèche pour l'arrosage et la récolte des cultures se poursuivra cet été.

Sorties scolaires

Toutes les classes de GS au CM2 ont déjà participé aux rencontres sportives avec les communes des environs.
Intervention de Mme LEHAUT :
Il y aura en plus des 3 sorties USEP, une matinée en juin avec 2 classes maternelles de Bouguenais et un animateur spécialisé des ateliers autour des engins roulants.
La question du paiement pour la subvention pour l'USEP n'a pas encore été réglée. Cela sera bientôt fait.
Le budget est tendu et les coûts augmentent.

Par ailleurs, la classe de CP a été retenue pour participer au nouveau dispositif « Classe Bleue » centré sur l'aisance aquatique du 16 au 27 juin à la piscine Aqua Val de Clisson. Il s'agit d'un apprentissage précoce et intensif de la natation afin de prévenir des noyades. A raison d'1 séance par jour, ce stage permettra à l'enfant d'évoluer en grande profondeur sans objet flottant pour lui permettre de développer sa confiance en soi et vaincre sa peur.

Pour clôturer l'année, en lien avec le projet Nature et Sports, les enfants de maternelle se rendront au Parc oriental de Maulévrier avec un atelier par classe et une visite du parc.
Les classes de CP CE1 vont se rendre à la cité des oiseaux aux Landes Genusson.
Les classes de CE2, CM1, CM2 vont découvrir à Pont Caffino pendant 3 jours les pratiques de l'escalade, du paddle, du canoé, du tir à l'arc, de la course d'orientation sur le thème de la nature.

Chorale/fête d'école : date et organisation le 14 juin

Organisation : arrivée des enfants vers 10h15
Spectacle autour du thème de la nature
Mélange des classes pour les danses : CP/CM2, PS/CM1 , GS / CE2 et MS/ CE1
Chant commun
Répétition générale prévue à la salle de sports 9h15 le vendredi 13 juin.

- **Rentrée 2025-2026**

Prévisions des effectifs de rentrée :

TPS/PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
(3) 24	22	31	18	22	19	18	22

Répartition non envisagée (sous réserve de modifications éventuelles)

Des matinées passerelles pour tous les futurs élèves inscrits en petite section sont à nouveau organisées au mois de juin et une pré-rentrée leur sera proposée.
Les enfants de la petite crèche viendront les 2 derniers mercredis de l'année.

Liaison GS-CP :
Même dynamique que les années précédentes.
Plusieurs séances d'immersion sont organisées au mois de juin.

Liaison école-collège :
Les CM2 se sont rendus 5 juin pour une journée d'immersion au collège.
Accueil dans la cour, récréation partagée avec tout le monde.
Les CM2 ont été maintenus en groupe classe et ont plusieurs cours ainsi qu'une séance au CDI.

Le temps de cantine s'est bien passé suivi d'un temps libre suivi d'une séance d'anglais pour terminer par un bilan.

A la rentrée:

Evaluations nationales du CP au CM2

Les évaluations seront reconduites pour la rentrée 2025.

Nouveaux programmes

Les nouveaux programmes de français et mathématiques pour les élèves de cycle 1, 2 et 3 excepté pour les CM2 s'appliqueront à la rentrée scolaire 2025. Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles sont définis selon une progression adaptée aux apprentissages des enfants.

En français ,les programmes gagnent en précision. Ils mettent davantage l'accent sur la fluence, la culture littéraire et une étude plus explicite de la langue (vocabulaire et orthographe) pour mieux outiller les élèves pour lire, comprendre et s'exprimer, à l'oral comme à l'écrit.

Les mathématiques : des progressions plus structurées et l'introduction plus précoce de notions comme les fractions, le codage ou la proportionnalité, la résolution de problèmes.

Aménagement école : Il faut poursuivre l'aménagement de la cour afin de mieux identifier les espaces, créer un espace de rangement, acheter du mobilier pour rangement des jeux.

- **PEDT, restauration , périscolaire :**

Le PEDT sera poursuivi.

Restauration :

Il y a un risque d'augmentation pour le prix des repas scolaires.

Pour le périscolaire,il y aura des changements dans l'équipe d'animation mais les projets seront globalement maintenus.

Question de Mme COURTAS :

Certains enfants et leurs parents ont fait remonter que les notions de petite faim et grande faim ne sont pas forcément prises en compte et que parfois les proportions ne sont pas très importantes. Les retours sur la qualité des repas sont positifs.

Retour de Mme TUON :

Il s'agit aussi du nombre de réservations faites à l'avance et des commandes réalisées.

Intervention des ATSEM : Mme CITERNE , Mme AIRIAU

La question est posée sur la quantité souhaitée.

Il y a globalement un 2ème tour pour le service des petits et des moyens.

Intervention de Mme MAGUET , Mme LE BRECH-PRAUD, Mme CITERNE , Mme AIRIAU :

Remerciements auprès de la mairie pour le fonctionnement des temps de transition comme la pause méridienne grâce aux échanges entre les animateurs, les ATSEM et les enseignantes.

Intervention de Mme MAGUET :

Il va y avoir un temps d'échange, un projet dans le cadre du PEDT pour le respect des règles entre l'équipe enseignante et les animateurs du pôle enfance.

Cependant , on observe une amélioration au fur et à mesure de l'année .

Concernant le règlement interne de l'école, certains points vont être modifiés pour garantir le respect des autres et le bon fonctionnement du groupe classe.

- **Bilan financier**

Entrées :
Vente d'objets : 2853,40 €
Subventions association : 2114 €
Participation des familles : 2832 €
Recettes exceptionnelles 1121,36 €

Total entrées = 8920,76

Sorties
Achat d'objets pour revente : 916,13 €
Assurances : 47 €
Dépenses éducatives : 4366,62 €
Frais bancaires : 21,43 €
Adhésion OCCE : 411,85 €
Dépenses exceptionnelles : 409,15 €
Bien durables : 40 €

Total sorties : 6212,18 €

Entrées :	8920,76 €
Passif année précédente :	+ 2191,01 €
Sorties :	- 6212,18 €
Total sur les comptes :	4899,59 €

Remerciements de la directrice à M Schweitzer et Mme Lebrech pour leur investissement pour la tenue de la coopérative scolaire.

- **Points travaux**

Les travaux avancent globalement petit à petit.

Localisation	Demandes de travaux et aménagements	Dates de réalisation
	Partie maternelle	
Partie Maternelle	**Classe de Petite Section Classe 1** • **Dans les sanitaires PS :** installer 2 meubles fermés au dessus des lavabos ou bien des étagères	
	Atelier entre MS/GS 2 étagères au dessus des vitres qui donnent dans les classes sur toute la longueur (largeur identique à celles installées)	
	Classe de Grande Section Classe 3 • Sanitaires GS : installer 1 meuble fermé pour produits au dessus des lavabos	

Local cour maternelle	Aménagement :projet d' installation d'une mezzanine / étagères Les parents d'élèves ont donné des meubles, des caissons pour commencer à aménager le local maternelle. Les agents municipaux installeront les étagères dans un premier temps . Le projet d'installation d'une mezzanine n'est pas à l'ordre du jour	
Partie élémentaire		
Classes 4 /5	• Installer une petite tablette près de l'évier	
Classe 7	• Changer le grand tapis • Installer une petite tablette près de l'évier	
Entrée de l'école	• Panneau d'affichage pour informations officielles à remplacer ou à repeindre en blanc • **Plantations de quelques arbustes pour égayer devant de l'école**	
Extérieur	**Cour élémentaire:** Aménagement du théâtre de verdure ?	

Question concernant l'intervention de l'entreprise de maintenance pour le chauffage :
Comme évoqué lors du 2ème conseil , y a t-il eu intervention de l'entreprise de maintenance ?
Réponse de Mme QUEMERE : pour avoir des informations sur ce sujet , il faut contacter Mme SOUCHE MARIE , directrice du service technique .
Point sur le ménage :
Il y a un retour positif sur le ménage : les locaux sont propres. Le personnel est très consciencieux.
Le planning pour l'été est déjà mis en place.

- **Comptes rendus du dernier exercice incendie et PPMS**

Les exercices évacuation incendie se passent bien : les élèves sont habitués et évacuent les locaux rapidement et calmement.

PPMS Intrusion

Exercice réalisé avec le jeudi 5 juin avec un signal envoyé sous la forme d'un message sur les portables des enseignants.
Le signal d'alerte a été perçu par 1 seul enseignant.
Les autres classes n'ont pu se mettre en sûreté qu'après le passage de la directrice .
Les conditions d'alerte ne sont pas remplies .
Il faudra prévoir un autre canal de diffusion que les portables car les enseignants ne sont pas en liaison constante sur leurs téléphones portables (mis en mode veille)
Prévoir une alarme sonore et visuelle dans chaque classe et salle de l'école

Exercice évacuation incendie : 3ème exercice sera réalisé la semaine prochaine.

Mme MAGUET remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir, au service des élèves.

Secrétaire de séance :
Mme SIMON, enseignante

Pour la Présidence :
Mme MAGUET, Directrice